Chambre régionale des comptes
Nouvelle-Aquitaine

Le président

Bordeaux, le 2 juillet 2024

Dossier suivi par : Myriam Lagarde, greffière de la 1re section
Tél : 05 56 56 47 00
Mél. : na-greffe@crtc.ccomptes.fr
Nos références à rappeler KSP **GD240257 CRC**
Contrôle n° 2024-001723

Objet : défaut d'adoption du budget primitif de l'exercice 2024 de la communauté de communes Marche-et-Combraille-en-Aquitaine

P.J. : 1 avis

Envoi dématérialisé avec accusé de réception
(Article R. 241-9 du code des juridictions financières)

Monsieur le président,

J'ai l'honneur de vous notifier l'avis n° 2024-0107 rendu le 27 juin 2024 par la chambre régionale des comptes Nouvelle-Aquitaine en application des dispositions des articles L. 232-1 et R. 232-1 du code des juridictions financières et de l'article L. 1612-2 du code général des collectivités territoriales.

Par cet avis, la chambre formule des propositions pour le règlement par la préfète de Creuse du budget primitif de l'exercice 2024 de la communauté de communes Marche-et-Combraille-en-Aquitaine, qui n'a pas été adopté dans les délais légaux.

En application des dispositions de l'article L. 1612-19 du code général des collectivités territoriales, le présent avis doit être porté à la connaissance de votre assemblée délibérante dès sa plus proche réunion. Vous voudrez bien informer le greffe de la chambre de la date à laquelle cette réunion interviendra, et ce dès sa convocation.

Je vous informe par ailleurs que cet avis doit faire l'objet par vos soins d'une publicité immédiate, sans attendre cette réunion, par affichage ou insertion dans un bulletin officiel.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le président, l'expression de ma considération distinguée.

Paul Serre
conseiller maître à la Cour des comptes

Monsieur Gérard Guyonnet
Président de la communauté de communes Marche-et-Combraille-en-Aquitaine
Rue de l'étang
23700 Auzances
dgs@marcheetcombraille.fr

Chambre régionale des comptes
Nouvelle-Aquitaine

Première section

Séance du 27 juin 2024

A V I S n° 2024-0107

Article L. 1612-2 du code général des collectivités territoriales

Absence d'adoption du budget primitif 2024

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE MARCHE-ET-COMBRAILLE-EN-AQUITAINE

(Département de la Creuse)

LA CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES NOUVELLE-AQUITAINE

Vu le code des juridictions financières (CJF), notamment ses articles L. 211-11, L. 232-1, L. 244-1, R. 232-1 et R. 244-1 à R. 244-4 ;

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment ses articles L. 1612-2, L. 1612-4, L. 1612-12, L. 1612-19, L. 2311-5, R. 1612-8 à R. 1612-14 et R. 1612-16 à R. 1612-18 ;

Vu le code général des impôts, notamment son article 1639 A ;

Vu les lois et règlements relatifs aux budgets des communes et de leurs établissements publics ;

Vu les arrêtés n° 2023-107 du 20 décembre 2023 et n° 2024-06 du 8 février 2024 du président de la chambre régionale des comptes Nouvelle-Aquitaine fixant, d'une part, les attributions des sections et des formations délibérantes et, d'autre part, la composition des sections ;

Vu la lettre du 29 avril 2024 enregistrée au greffe de la chambre régionale des comptes Nouvelle-Aquitaine le 6 mai 2024, par laquelle le secrétaire général de la préfecture du département de la Creuse a saisi la chambre régionale des comptes Nouvelle-Aquitaine du défaut d'adoption dans les délais légaux du budget primitif de la communauté de communes de Marche-et-Combraille-en-Aquitaine, constitué d'un budget principal et huit budgets annexes, pour l'exercice 2024 ; et en vue de formuler des propositions pour le règlement du budget primitif en application des articles L. 1612-2 du CGCT, L. 232-1 et R. 232-1 du CJF.

Vu la lettre du 14 mai 2024 du président de la chambre régionale des comptes adressée au président de la communauté de communes de Marche-et-Combraille-en-Aquitaine, téléchargée le même jour par l'intéressé, l'informant du nom du rapporteur chargé d'instruire le dossier et lui rappelant son droit à présenter des observations avant le 27 mai 2024 ;

Vu la délibération du 10 avril 2024 par laquelle le conseil communautaire de la communauté de communes de Marche-et-Combraille-en-Aquitaine a fixé le produit de la taxe GEMAPI pour l'année 2024 ;

Vu la délibération du 10 avril 2024 par laquelle le conseil communautaire de la communauté de communes de Marche-et-Combraille-en-Aquitaine a rejeté le projet des taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour 2024 ;

Vu les informations et documents recueillis au cours de l'instruction par courriels de la communauté de communes de Marche-et-Combraille-en-Aquitaine des 21, 22, 23, 28, 29 mai, 5 et 12 juin 2024 qui a transmis les états de consommation et de réalisation des crédits arrêtés au 12 juin 2024 et les documents complémentaires permettant à la chambre de justifier ses propositions budgétaires ;

Entendu le président par téléphone les 14, 28 mai et 7 juin 2024 ;

Vu l'ensemble des pièces du dossier ;

Vu les conclusions du ministère public ;

Après avoir entendu M. Yann Guerrier-Rouch, en son rapport ;

Sur la recevabilité de la saisine

Considérant que la saisine est signée par le secrétaire général de la préfecture du département de Creuse ; qu'un arrêté préfectoral du 5 janvier 2024 lui donne délégation à l'effet de signer tous documents relatifs aux attributions du représentant de l'État dans le département de la Creuse ;

Considérant qu'aux termes de l'article L. 1612-2 du CGCT *« Si le budget n'est pas adopté avant le 15 avril de l'exercice auquel il s'applique, ou avant le 30 avril de l'année du renouvellement des organes délibérants, le représentant de l'État dans le département saisit sans délai la chambre régionale des comptes qui, dans le mois, et par un avis public, formule des propositions pour le règlement du budget. Le représentant de l'État règle le budget et le rend exécutoire. Si le représentant de l'État dans le département s'écarte des propositions de la chambre régionale des comptes, il assortit sa décision d'une motivation explicite. À compter de la saisine de la chambre régionale des comptes et jusqu'au règlement du budget par le représentant de l'État, l'organe délibérant ne peut adopter de délibération sur le budget de l'exercice en cours »* ;

Considérant la saisine de la chambre régionale des comptes sur le fondement de l'article L. 1612-2 du CGCT en raison du défaut d'adoption du budget primitif a été formée après le 15 avril 2024, délai légal d'adoption du budget primitif ;

Considérant qu'il ne ressort pas de l'instruction que ce défaut d'adoption aurait pu résulter « *de l'absence de communication avant le 31 mars à l'organe délibérant d'informations indispensables à l'établissement du budget* », auquel cas « *l'organe délibérant dispose de quinze jours à compter de cette communication pour arrêter le budget* » selon les termes de l'article L. 1612-2 du CGCT ;

Considérant que la saisine a été complétée par la préfecture de Creuse des pièces indispensables à l'instruction les 17 et 31 mai 2024 ; que la saisine, recevable, est complète depuis le 31 mai 2024, date à partir de laquelle le délai d'un mois laissé à la chambre pour formuler ses propositions budgétaires commence à courir ;

Sur les propositions de règlement des budgets

Considérant que le principe d'unité budgétaire impose, d'une part, que toutes les dépenses et toutes les recettes soient inscrites dans le budget et, d'autre part, que ce budget figure dans un seul document ; que par exception, les collectivités locales ont la possibilité de voter un ou plusieurs budgets annexes pour certains services, notamment aux fins d'individualiser les recettes et les dépenses propres à certains services pour déterminer les tarifs à appliquer ;

Considérant qu'en application de l'article L. 1612-20 du CGCT, les dispositions des articles L. 1612-1 à L. 1612-19 du CGCT sont applicables aux établissements publics communaux et intercommunaux ;

Considérant que le budget de la communauté de communes dispose d'un budget principal et de huit budgets annexes, tous votés par chapitre ;

Considérant que la communauté de communes de Marche-et-Combraille-en-Aquitaine relève des EPCI dont aucune commune n'a plus de 3 000 habitants au sens de l'article L. 2224-2 du CGCT ; que l'assemblée délibérante peut dès lors décider la prise en charge des dépenses au titre des services publics à caractère industriel ou commercial lorsque le fonctionnement du service public exige la réalisation d'investissements qui, en raison de leur importance et eu égard au nombre d'usagers, ne peuvent être financés sans augmentation excessive des tarifs ;

Considérant qu'en application de l'article L. 1612-4 du CGCT, les recettes et les dépenses doivent être évaluées de façon sincère ; qu'en conséquence, les propositions qui suivent tiennent compte notamment des notifications des dotations et concours reçus par la communauté de communes et des prévisions de l'ordonnateur ; que le niveau des propositions d'inscription des dépenses non obligatoires est établi au vu des dépenses réalisées au cours des années précédentes, des évolutions tarifaires anticipées et des dépenses engagées ;

Considérant que la mission de la chambre régionale des comptes consiste à formuler des propositions permettant le fonctionnement normal de l'établissement public et le règlement des dépenses obligatoires, engagées ou exécutées, sans se substituer à l'assemblée délibérante pour le choix des investissements ; qu'elle peut, par exception, proposer l'inscription des crédits nécessaires au financement de dépenses présentant un caractère d'urgence ou relatif à la sécurité des biens ou des personnes ;

Considérant que, par délibération du 10 avril 2024, le conseil communautaire a décidé de l'affectation des résultats de l'exercice 2023 ;

Considérant qu'aucun reste à réaliser, en recettes ou en dépenses de la section de fonctionnement, ne figure sur l'état transmis par l'ordonnateur au comptable public ; qu'après vérification, il n'y a pas lieu d'en proposer ;

Considérant que, selon l'article L. 1612-6 du CGCT, *« […] n'est pas considéré comme étant en déséquilibre le budget dont la section de fonctionnement comporte ou reprend un excédent et dont la section d'investissement est en équilibre réel, après reprise pour chacune des sections des résultats apparaissant au compte administratif de l'exercice précédent »* ;

Considérant que, selon l'article L. 1612-7 du CGCT, *« […] n'est pas considéré comme étant en déséquilibre le budget de la commune dont la section de fonctionnement comporte ou reprend un excédent reporté par décision du conseil municipal ou dont la section d'investissement comporte un excédent, notamment après inscription des dotations aux amortissements et aux provisions exigées »* ;

Considérant que les recettes et les dépenses retenues dans les projets de chacun des neufs budgets ont été évaluées de façon sincère, que la section de fonctionnement de chacun des neuf budgets est équilibrée ou en suréquilibre, que la section d'investissement de chacun des neuf budgets est équilibrée ou en suréquilibre ;

Considérant que l'ensemble des propositions budgétaires sont détaillées au sein des annexes numérotées de 1 à 9 ; que ces propositions ont été arrêtées sur la base des justifications et des explications fournies par les services de la communauté de communes ;

Considérant que, pour chacun des neufs budgets, les éventuels suréquilibres des sections de fonctionnement et d'investissement pourront être mobilisés par la communauté de communes afin de financer de nouvelles dépenses ou opérations par des décisions modificatives délibérées par le conseil communautaire ;

1 Budget principal

1.1 La section d'investissement

Considérant que l'état transmis par l'ordonnateur au comptable public présente des restes à réaliser en dépenses de la section d'investissement pour 448 548 € au titre d'opérations d'équipement ; que ces montants comprennent des crédits ouverts en 2023 ; qu'après vérification, ces montants sont repris dans les inscriptions en dépenses ;

Considérant l'inscription d'un montant 107 000 € au titre des emprunts ;

Considérant que le montant total des dépenses d'investissement à prévoir est évalué à 785 889 €, dont 548 389 € de dépenses d'équipement qui comprennent l'inscription de 516 389 € au titre des opérations d'équipement ; que la liste des opérations d'équipement retenue par la chambre figure à l'annexe n° 1 ;

Considérant que l'état transmis par l'ordonnateur au comptable public présente des restes à réaliser en recettes de la section d'investissement pour 442 647 € ; qu'aucune pièce n'a été fournie à l'appui de ces montants ; qu'aucun reste à réaliser n'est repris dans les inscriptions en recettes ;

Considérant que le montant total attendu des recettes d'investissement s'élève à 539 642 € ; que le détail des recettes d'investissement par chapitre retenu par la chambre figure à l'annexe n° 1 ;

Considérant qu'après intégration du résultat excédentaire 2023 de 588 743 €, la section d'investissement du budget principal primitif présente un suréquilibre de 342 496 € ; que suivant les dispositions de l'article L. 1612-4 du CGCT, les recettes propres de la section d'investissement couvrent le remboursement en capital des annuités d'emprunt à échoir au cours de l'exercice ; qu'ainsi, il n'y a pas lieu de prévoir un montant de virement depuis la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement.

1.2 La section de fonctionnement

Considérant que le montant total des dépenses de fonctionnement à prévoir s'élève à 6 981 166 €, dont l'inscription d'un montant de 2 167 275 € au chapitre 065 (autres charges de gestion courante) qui se décline en un montant de 557 559 € de subvention aux budgets annexes des services à caractère administratif et 344 702 € d'avances remboursables aux budgets annexes des services à caractère industriel et commercial ;

Considérant que les autres dépenses de gestion courantes sont évaluées à 709 736 € au titre des charges à caractère général (chapitre 011), 1 899 828 € au titre des charges de personnel (chapitre 012), et 1 649 627 € en atténuation de produits (chapitre 014) ; que le détail des dépenses de fonctionnement par chapitre retenu par la chambre figure en annexe n° 1 ;

Considérant que le total des recettes de gestion courantes sont évaluées à 6 606 855 €, dont 98 000 € au titre de l'atténuation de charges (chapitre 013), 322 937 € au titre de la vente de produits (chapitre 70), 2 634 744 € au titre des impôts et taxes en appliquant les taux 2023 aux bases fiscales 2024 (chapitre 73) et 1 914 563 € au titre de la fiscalité locale (chapitre 731), 1 515 704 € au titre des dotations et participations (chapitre 74) et 120 907 € au titre des autres produits de gestion courante (chapitre 75) ;

Considérant que le montant total attendu de recettes de fonctionnement s'élève à 6 754 025 € ; que le détail des recettes de fonctionnement par chapitre retenu par la chambre figure en annexe n° 1 ;

Considérant qu'il n'y a pas lieu de procéder à un virement au profit de la section d'investissement ;

Considérant qu'après intégration du résultat excédentaire 2023 de 459 918 €, la section de fonctionnement du budget principal primitif présente un suréquilibre de 232 777 €.

2 Budget annexe « Assainissement »

2.1 La section d'investissement

Considérant que l'état transmis par l'ordonnateur au comptable public présente des restes à réaliser en dépenses de la section d'investissement pour 118 628 € ; que ces montants comprennent des crédits ouverts en 2023 ; qu'après vérification, ces montants sont repris dans les inscriptions en dépenses ;

Considérant l'inscription d'un total de 323 980 € au titre des opérations d'équipement, notamment la mise en conformité de la station d'épuration de Chénérailles suite à la mise en demeure reçue de la police de l'eau ; que la liste détaillée des opérations d'équipement retenue par la chambre figure en annexe n° 2 ;

Considérant l'inscription d'un montant de 7 588 € au titre des dépenses imprévues et 82 000 € au titre des emprunts ;

Considérant que le montant des dépenses d'investissement s'élève à 413 567 € ; que le détail des dépenses d'investissement par chapitre retenu par la chambre figure en annexe n° 2 ;

Considérant que l'état transmis par l'ordonnateur au comptable public présente des restes à réaliser en recettes de la section d'investissement pour 107 758 € ; que ces montants comprennent des crédits ouverts en 2023 ; qu'après vérification, ces montants sont repris dans les inscriptions en recettes ;

Considérant l'inscription d'un montant de 107 758 € au chapitre 13 et d'un montant de 42 000 € au titre des dotations, fonds divers et réserves (chapitre 10);

Considérant qu'il n'y a pas lieu de prévoir de montant correspondant à un virement depuis la section d'investissement au profit de la section d'investissement ;

Considérant que le montant total attendu de recettes d'investissement s'élève à 329 758 € ; que le détail des recettes d'investissement par chapitre retenu par la chambre figure en annexe n° 2 ;

Considérant qu'après intégration du résultat excédentaire 2023 de 83 810 €, la section d'investissement du budget annexe primitif « Assainissement » est présentée à l'équilibre à hauteur de 413 576 € en dépenses et recettes ; que suivant les dispositions de l'article L. 1612-4 du CGCT, les recettes propres de la section d'investissement couvrent le remboursement en capital des annuités d'emprunt à échoir au cours de l'exercice.

2.2 La section d'exploitation

Considérant qu'il n'y a pas lieu de prévoir de dépense correspondant à un virement au profit de la section d'investissement ;

Considérant que le montant total des dépenses d'exploitation à prévoir s'élève à 770 495 €, dont 545 895 € de charges courantes réparties en 381 007 € de charges à caractère général (chapitre 011), 160 437 € de charges de personnels (chapitre 012), et 4 451 € d'autres charges courantes (chapitre 65) ;

Considérant que les charges financières sont évaluées à 43 400 € et 1 200 € de charges exceptionnelles ; que le détail des dépenses d'exploitation par chapitre retenu par la chambre figure en annexe n° 2 ;

Considérant qu'au vu des justificatifs et explications apportés, il est proposé de prévoir une avance du budget principal au profit du budget annexe « Assainissement » à hauteur de 274 847 € au lieu du montant de 327 125 € prévu au sein du projet de budget primitif non adopté ;

Considérant l'inscription de 276 847 € au chapitre 77 (produits exceptionnels) dont 274 847 € d'avance remboursable consentie par le budget principal ;

Considérant que le montant total attendu de recettes d'exploitation s'élève à 785 611 €, dont l'essentiel provient de la vente des produits et prestations pour un montant de 501 700 € (chapitre 70) ; que le détail des recettes d'exploitation par chapitre retenu par la chambre figure en annexe n° 2 ;

Considérant qu'après intégration du résultat excédentaire 2023 de 15 117 €, la section d'exploitation du budget annexe primitif « Assainissement » est présentée à l'équilibre.

3 Budget annexe « Déchets »

3.1 La section d'investissement

Considérant qu'aucun reste à réaliser, en recettes ou en dépenses de la section d'investissement, ne figure sur l'état transmis par l'ordonnateur au comptable public ; qu'après vérification, il n'y a pas lieu d'en proposer ;

Considérant que le montant total des dépenses d'investissement à prévoir s'élève à 2 000 € ;

Considérant que le montant total attendu de recettes d'investissement s'élève à 6 000 € ; que le détail des recettes d'investissement par chapitre retenu par la chambre figure à l'annexe n° 3 ;

Considérant qu'après intégration du résultat excédentaire 2023 de 2 116 €, la section d'investissement du budget annexe primitif « déchets » présente un suréquilibre 6 116 €.

3.2 La section de fonctionnement

Considérant l'inscription d'un montant de 438 550 € de charges à caractère général (chapitre 011) comprenant la collecte et le traitement des déchets pour le secteur en régie ;

Considérant l'inscription d'un montant de 1 774 009 € en atténuation de produits (chapitre 014), dont 658 573 € de contribution au SICTOM Chénérailles et 1 115 436 € de contribution au SIVOM Auzances ;

Considérant que le montant total des dépenses de fonctionnement à prévoir s'élève à 2 472 276 € ; que le détail des dépenses de fonctionnement par chapitre retenu par la chambre figure à l'annexe n° 3 ;

Considérant qu'en l'absence du vote du taux de TEOM pour 2024, il convient d'appliquer les derniers taux adoptés en 2023 aux bases fiscales notifiées à la communauté de communes ; que le produit fiscal attendu s'élève ainsi à 2 162 856 €, soit 336 827 € de moins que le produit fiscal ayant servi de base au projet de budget non adopté ; qu'il est ainsi proposé de prévoir une subvention du budget principal d'un montant de 280 517 € (chapitre 75), laquelle ne figurait pas dans le projet de budget initial ;

Considérant que le montant total attendu de recettes de fonctionnement s'élève à 2 471 373 € ; que le détail des recettes de fonctionnement par chapitre retenu par la chambre figure à l'annexe n° 3 ;

Considérant qu'après intégration du résultat excédentaire 2023 de 903 €, la section de fonctionnement du budget annexe primitif « déchets » est présentée à l'équilibre ;

4 Budget annexe « Locaux nus »

4.1 La section d'investissement

Considérant que l'état transmis par l'ordonnateur au comptable public présente des restes à réaliser en dépenses de la section d'investissement pour 6 882 € ; que ce montant comprend des crédits ouverts en 2023 ; qu'après vérification, ce montant est repris dans les inscriptions en dépenses ;

Considérant que le montant total des dépenses d'investissement à prévoir s'élève à 178 783 € ; que le détail des dépenses d'investissement par chapitre retenu par la chambre figure à l'annexe n° 4 ;

Considérant l'absence de restes à réaliser en recettes d'investissement ;

Considérant que le montant total attendu de recettes d'investissement s'élève à 260 200 € ; que le détail des recettes d'investissement par chapitre retenu par la chambre figure à l'annexe n° 4 ;

Considérant qu'après intégration du résultat excédentaire 2023 de 21 187 €, la section d'investissement du budget annexe primitif « locaux nus » présente un suréquilibre de 102 604 € ; que suivant les dispositions de l'article L. 1612-4 du CGCT, les recettes propres de la section d'investissement couvrent le remboursement en capital des annuités d'emprunt à échoir au cours de l'exercice ; qu'il n'est ainsi pas nécessaire de prévoir un virement de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement.

4.2 La section de fonctionnement

Considérant que le montant total de dépenses de fonctionnement à prévoir s'élève à 459 131€ ; que le détail des dépenses de fonctionnement par chapitre retenu par la chambre figure à l'annexe n° 4 ;

Considérant l'inscription d'un montant de recettes de 384 764 € au chapitre 75 (autres produits de gestion courante), dont 224 764 € de subvention consentie par le budget principal ;

Considérant que le montant total attendu de recettes de fonctionnement s'élève à 493 764 € ; que le détail des recettes de fonctionnement par chapitre retenu par la chambre figure à l'annexe n° 4 ;

Considérant qu'après intégration du résultat excédentaire 2023 de 34 633 €, la section de fonctionnement du budget annexe primitif « locaux nus » est présentée à l'équilibre ; qu'il n'est ainsi pas nécessaire de prévoir un virement de la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement.

5 Budget annexe « Locaux aménagés »

5.1 La section d'investissement

Considérant le déficit 2023 de la section d'investissement de 39 872 € ; que le résultat excédentaire 2023 de la section de fonctionnement de 71 324 € est prioritairement affecté au chapitre 1068 (Excédents de fonctionnements capitalisés) de la section d'investissement pour 39 872 € et le reliquat de 31 452 € en résultat reporté de la section de fonctionnement ;

Considérant qu'aucun reste à réaliser, en recettes ou en dépenses de la section d'investissement, ne figure sur l'état transmis par l'ordonnateur au comptable public ; qu'après vérification, il n'y a pas lieu d'en proposer ;

Considérant que le montant total des dépenses d'investissement à prévoir s'élève à 25 500 € ; que le détail des dépenses d'investissement par chapitre retenu par la chambre figure en annexe n° 5 ;

Considérant l'inscription d'un montant de 16 500 € au chapitre 021 correspondant à un virement en provenance de la section d'exploitation ;

Considérant que le montant total attendu de recettes d'investissement s'élève à 65 372 € ; que le détail des recettes d'investissement par chapitre retenu par la chambre figure en annexe n° 5 ;

Considérant qu'après intégration du résultat déficitaire 2023 de la section d'investissement de 39 872 €, la section d'investissement est présentée à l'équilibre ; que suivant les dispositions de l'article L. 1612-4 du CGCT, les recettes propres de la section d'investissement couvrent le remboursement en capital des annuités d'emprunt à échoir au cours de l'exercice.

5.2 La section de fonctionnement

Considérant qu'il est nécessaire d'inscrire un montant de dépenses de 16 500 € au chapitre 023 correspondant à un virement au profit de la section d'investissement afin de l'équilibrer ;

Considérant que le montant total des dépenses de fonctionnement à prévoir s'élève à 37 604 € ; que le détail des dépenses de fonctionnement par chapitre retenu par la chambre figure en annexe n° 5 ;

Considérant que le montant total attendu de recettes de fonctionnement s'élève à 24 963 € ; que le détail des recettes de fonctionnement par chapitre retenu par la chambre figure en annexe n° 5 ;

Considérant qu'après intégration du résultat excédentaire de la section de fonctionnement de l'exercice 2023 de 31 452 €, la section de fonctionnement du budget annexe primitif « locaux aménagés » présente un suréquilibre de 18 811 €.

6 Budget annexe « La Naute »

6.1 La section d'investissement

Considérant qu'aucun reste à réaliser, en recettes ou en dépenses de la section d'investissement, ne figure sur l'état transmis par l'ordonnateur au comptable public ; qu'après vérification, il n'y a pas lieu d'en proposer ;

Considérant que le montant des dépenses d'investissement à prévoir s'élève à 41 000 €, dont l'inscription de 7 000 € au titre des opérations d'équipement et 9 000 € au titre des emprunts ; que la liste des opérations retenues par la chambre est détaillée en annexe n° 6 ;

Considérant que le montant attendu des recettes d'investissement s'élève à 55 000 € ;

Considérant qu'après intégration du résultat excédentaire de la section d'investissement de l'exercice 2023 d'un montant de 124 469 €, la section d'investissement du budget annexe primitif « La Naute » présente un suréquilibre de 138 469 € ; que suivant les dispositions de l'article L. 1612-4 du CGCT, les recettes propres de la section d'investissement couvrent le remboursement en capital des annuités d'emprunt à échoir au cours de l'exercice.

6.2 La section de fonctionnement

Considérant que le montant total des dépenses de fonctionnement à prévoir s'élève à 86 600 € ; que le détail des dépenses de fonctionnement par chapitre retenu par la chambre figure en annexe n° 6 ;

Considérant l'inscription de 71 874 € au chapitre 75 (autres produits de gestion courante) dont 52 278 € de subvention consentie par le budget principal ;

Considérant que le montant total attendu de recettes de fonctionnement s'élève à 87 874 € ; que le détail des recettes de fonctionnement par chapitre retenu par la chambre figure en annexe n° 6 ;

Considérant qu'après intégration du résultat déficitaire de la section de fonctionnement de l'exercice 2023 d'un montant de 1 275 €, la section de fonctionnement budget annexe primitif « La Naute » est présentée à l'équilibre, conformément à l'annexe n° 6 ;

7 Budget annexe « SPANC »

7.1 La section d'investissement

Considérant qu'aucun reste à réaliser, en recettes ou en dépenses de la section d'investissement, ne figure sur l'état transmis par l'ordonnateur au comptable public ; qu'après vérification, il n'y a pas lieu d'en proposer ;

Considérant que le montant des dépenses d'investissement à prévoir s'élève à 5 400 € ; que le détail des dépenses d'investissement par chapitre retenu par la chambre figure en annexe n° 7 ;

Considérant que le montant attendu de recettes d'investissement s'élève à 9 000 €, dont le détail figure en annexe n° 7 ;

Considérant qu'après intégration du résultat excédentaire de la section d'investissement de l'exercice 2023 pour 6 548 €, la section d'investissement du budget annexe primitif « SPANC » présente un suréquilibre de 10 148 € ; que suivant les dispositions de l'article L. 1612-4 du CGCT, les recettes propres de la section d'investissement couvrent le remboursement en capital des annuités d'emprunt à échoir au cours de l'exercice.

7.2 La section d'exploitation

Considérant que le montant total des dépenses d'exploitation s'élève à 98 962 €, dont 16 842 € au titre des charges à caractère général, 71 950 € au titre des charges de personnel et 1 000 € au titre des autres charges ; que le détail des dépenses de fonctionnement par chapitre figure en annexe n° 7 ;

Considérant qu'au vu des justificatifs et explications apportés, il est proposé de prévoir une avance du budget principal au profit du budget annexe « SPANC » à hauteur de 53 441 € au lieu du montant de 95 000 € prévu au sein du projet de budget primitif non adopté ;

Considérant l'inscription de 65 441 € au chapitre 77 (produits exceptionnels) dont 53 441 € d'avance remboursable consentie par le budget principal ;

Considérant que le montant total des recettes d'exploitation s'élève à 149 023 € ; que le détail des recettes d'exploitation par chapitre figure en annexe n° 7 ;

Considérant qu'après intégration du résultat excédentaire de la section d'exploitation de l'exercice 2023 pour 50 061 €, la section d'exploitation du budget annexe primitif « SPANC » est présentée à l'équilibre.

8 Budget annexe « GEMAPI »

8.1 La section d'investissement

Considérant qu'aucun reste à réaliser, en recettes ou en dépenses de la section d'investissement, ne figure sur l'état transmis par l'ordonnateur au comptable public ; qu'après vérification, il n'y a pas lieu d'en proposer ;

Considérant l'inscription d'une opération d'équipement de 20 000 € dont le détail est inséré en annexe n° 8 ;

Considérant que le montant total des dépenses d'investissement à prévoir s'élève à 269 691 €, du fait d'un montant de 249 691 € inscrit en recettes et en dépenses au titre des opérations pour le compte de tiers (Chapitre 45..2) ;

Considérant que le montant attendu de recettes d'investissement s'élève à 252 691 € du fait du même montant de 249 691 € inscrit en dépenses au titre des opérations pour le compte de tiers (Chapitre 45..2) ;

Considérant qu'après intégration du résultat excédentaire 2023 de 98 354 € de la section d'investissement, la section d'investissement du budget annexe primitif « GEMAPI » présente un suréquilibre de 81 354 €, dont le détail figure en annexe n° 8.

8.2 La section de fonctionnement

Considérant que le montant total des dépenses de fonctionnement à prévoir s'élève à 315 972 €, dont le détail par chapitre retenu par la chambre figure en annexe n° 8 ;

Considérant l'inscription d'une recette de 45 000 € au chapitre 731 (Fiscalité locale) relatif au rendement de la taxe GEMAPI délibéré par le conseil communautaire le 10 avril 2024 ;

Considérant que le montant total attendu de recettes de fonctionnement s'élève à 133 451 €, dont le détail par chapitre retenu par la chambre figure en annexe n° 8 ;

Considérant qu'après intégration du résultat excédentaire 2023 de 182 522 €, le total de la section de fonctionnement du budget annexe primitif « GEMAPI » est évalué à 315 972 € à l'équilibre en recettes et dépenses, dont le détail figure en annexe n° 8.

9 Budget annexe « Vente de carburants »

9.1 La section d'investissement

Considérant qu'aucun reste à réaliser, en recettes ou en dépenses de la section d'investissement, ne figure sur l'état transmis par l'ordonnateur au comptable public ; qu'après vérification, il n'y a pas lieu d'en proposer ;

Considérant l'inscription de montant total de 10 069 € au titre de deux opérations d'équipement détaillées en annexe n° 9 ;

Considérant que le montant total des dépenses d'investissement à prévoir s'élève à 12 569 € ; que le détail des dépenses d'investissement par chapitre retenu par la chambre figure en annexe n° 9 ;

Considérant que le montant total attendu de recettes d'investissement est uniquement constitué d'une opération d'ordre correspondant à un transfert entre section (chapitre 042) d'un montant de 8 000 € ; que le détail des recettes d'investissement par chapitre retenu par la chambre figure en annexe n° 9 ;

Considérant qu'après intégration du résultat excédentaire 2023 de 57 769 €, la section d'investissement du budget annexe primitif « vente de carburants » est présentée en suréquilibre de 53 200 €.

9.2 La section d'exploitation

Considérant que le montant total des dépenses d'exploitation s'élève à 210 970 €, dont l'essentiel est constitué du montant de charges à caractère général de 202 970 € en considération de la station-service de Bellegarde-en-Marche ; que le détail des dépenses d'exploitation par chapitre figure en annexe n° 9 ;

Considérant l'inscription d'un montant de recettes évalué par la chambre à 211 814 € correspondant à la vente de carburant de la station-service de Bellegarde-en-Marche ;

Considérant l'inscription de produits exceptionnels à hauteur de 16 414 € au chapitre 77 prenant la forme d'une avance remboursable consentie par le budget principal, laquelle ne figurait pas dans le projet de budget initial ;

Considérant que le montant total attendu de recettes d'exploitation s'élève à 229 928 €, dont le détail par chapitre retenu par la chambre figure en annexe n° 9 ;

Considérant qu'après intégration du résultat déficitaire 2023 de 18 957 €, le total de la section d'exploitation budget annexe primitif « vente de carburants » est évalué à 229 928 €, équilibré en recettes et dépenses, dont le détail figure en annexe n° 9.

PAR CES MOTIFS

Article 1er **DÉCLARE** recevable la saisine de la préfète de Creuse au titre de l'article L. 1612-2 du code général des collectivités territoriales ;

Article 2 **PROPOSE** à la préfète de Creuse de régler et de rendre exécutoire le budget primitif de l'exercice 2024 de la communauté de communes de Marche-et-Combraille-en-Aquitaine conformément aux tableaux n° 1 à 9 annexés au présent avis ;

Article 3 **DIT** que le présent avis sera notifié à la préfète de Creuse et au président de la communauté de communes de Marche-et-Combraille-en-Aquitaine ; copie sera adressée au comptable du service de gestion comptable d'Aubusson pour information.

Article 4 **RAPPELLE** que l'assemblée délibérante doit être tenue informée du présent avis dès sa plus proche réunion, conformément aux dispositions de l'article L. 1612-19 du code général des collectivités territoriales, et que cet avis doit, par ailleurs, faire l'objet d'une publicité immédiate.

Fait et délibéré à la chambre régionale des comptes Nouvelle-Aquitaine le vingt-sept juin deux mille vingt-quatre par Mme Catherine Accary-Bézard, conseillère-présidente, présidente de section et présidente de séance, MM. Gérard Matamala, David Smialy et Elphège Briseul, premiers conseillers et M. Yann Guerrier-Rouch, premier conseiller, rapporteur.

La présidente de séance

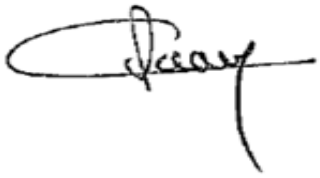

Annexe n° 1. PROPOSITION DE BUDGET PRINCIPAL 2024

Proposition de budget (ou de budget rectifié)

CC - Communauté de Communes (BP) - CC MARCHE COMBRAILLE AQUITAINE - (n° SIRET : 20006759300018)

- Exercice 2024 -

Section de fonctionnement

Chap.	Dépenses	Propositions	Chap.	Recettes	Propositions
011	Charges à caractère général	709 736 €	013	Atténuations de charges	98 000 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 899 828 €	016	APA	0 €
014	Atténuation de produits	1 649 627 €	017	RSA/Régularisation de RMI	0 €
016	APA	0 €	70	Produits des services, du domaine et ventes…	322 937 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	73	Impôts et taxes (sauf le 731)	2 634 744 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	2 167 275 €	731	Fiscalité locale	1 914 563 €
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0 €	74	Dotations et participations	1 515 704 €
			75	Autres produits de gestion courante	120 907 €
	Total des dépenses de gestion courante	**6 426 466 €**		**Total des recettes de gestion courante**	**6 606 855 €**
66	Charges financières	54 700 €	76	Produits financiers	0 €
67	Charges spécifiques	0 €	77	Produits spécifiques	16 670 €
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0 €	78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0 €
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	**6 481 166 €**		**Total des recettes réelles de fonctionnement**	**6 623 525 €**
023	Virement à la section d'investissement	0 €			
042	Opérat° ordre transfert entre sections	500 000 €	042	Opérat° ordre transfert entre sections	130 500 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	**500 000 €**		**Total des recettes d'ordre de fonctionnement**	**130 500 €**
	TOTAL	**6 981 166 €**		**TOTAL**	**6 754 025 €**
D002	**Résultat reporté ou anticipé**	**0 €**	**R002**	**Résultat reporté ou anticipé**	**459 918 €**
	TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées	**6 981 166 €**		**TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées**	**7 213 943 €**

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	**369 500 €**

Section d'investissement

Chap.	Dépenses	Propositions	Chap.	Recettes	Propositions
018	RSA	0 €	018	RSA	0 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (hors opérations)	1 500 €	13	Subventions d'investissement reçues (sauf le 138)	0 €
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	15 000 €	16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	0 €
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	13 500 €	20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0 €	204	Subventions d'équipement versées	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (hors opérations)	2 000 €	21	Immobilisations corporelles	0 €
	Total des opérations d'équipement	516 389 €	22	Immobilisations reçues en affectation	0 €
			23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0 €
	Total des dépenses d'équipement	**548 389 €**		**Total des recettes d'équipement**	**0 €**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	10	Dot, fonds divers et réserves (sauf 1068)	39 642 €
			1068	Excédent de fonct. capitalisés	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €	138	Autres subv. d'invest non transférables	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	107 000 €	16_	Emprunts et dettes assimilées (Comptes 165, 166, 16449)	0 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	26	Particip. et créances rattachées	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	27	Autres immobilisations financières	0 €
			024	Produits des cessions d'immobilisations	0 €
	Total des dépenses financières	**107 000 €**		**Total des recettes financières**	**39 642 €**
45..1	Chapitres d'opé. pour compte de tiers	0 €	45..2	Chapitre des opé. pour compte de tiers	0 €
	Total des dépenses réelles d'investissement	**655 389 €**		**Total des recettes réelles d'investissement**	**39 642 €**
			021	Virement de la section de fonctionnement	0 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	130 500 €	040	Opérat° ordre transfert entre sections	500 000 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	041	Opérations patrimoniales	0 €
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	**130 500 €**		**Total des recettes d'ordre d'investissement**	**500 000 €**
	TOTAL	**785 889 €**		**TOTAL**	**539 642 €**
D001	**Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé**	**0 €**	**R001**	**Solde d'exécution positif reporté ou anticipé**	**588 743 €**
	TOTAL des dépenses d'investissement cumulées	**785 889 €**		**TOTAL des recettes d'investissement cumulées**	**1 128 385 €**

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	**369 500 €**

Opérations d'équipement

CC - Communauté de Communes (BP) - CC MARCHE COMBRAILLE AQUITAINE - (n° SIRET : 20006759300018)

- Exercice 2024 -

			Propositions		
Chapitre	**Libellé**	**Opération**	**Restes à réaliser**	**Inscriptions nouvelles**	**Total**
21	Autre matériel informatique	Autre matériel informatique	0,00	300,00	300,00
20	Bâtiments et installations	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	29 761,00	29 761,00
21	Autres	Autres immobilisations corporelles	12 156,00	0,00	12 156,00
21	Bâtiments scolaires	Bâtiments scolaires (mise à dispo)	1 935,60	0,00	1 935,60
20	Concessions et droits similaires	Concessions, droits similaires	27,68	0,00	27,68
20	Bâtiments et installations	Privé : Bâtiments, installations	62 637,74	0,00	62 637,74
20	Bâtiments et installations	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	7 688,87	0,00	7 688,87
20	Frais d'études	DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE - 138	0,00	1 900,00	1 900,00
20	Bâtiments et installations	DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE - 138	10 000,00	0,00	10 000,00
20	Concessions et droits similaires	DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE - 138	1 971,00	0,00	1 971,00
21	Autres	DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE - 138	0,00	2 100,00	2 100,00
21	Plantations d'arbres et d'arbustes	EQUIPEMENTS ECOLES - 126	456,30	0,00	456,30
21	Autres	EQUIPEMENTS ECOLES - 126	1 170,00	430,00	1 600,00
21	Autres	MATERIEL - 10	8 556,00	0,00	8 556,00
20	Frais d'études	MICRO CRECHE FIXE - 157	3 346,56	0,00	3 346,56
21	Autres matériels de transport	MICRO CRECHE ITINERANTE - 156	44 723,16	0,00	44 723,16
21	Bâtiments sociaux et médico-sociaux	MSP LAVAVEIX - 147	0,00	600,00	600,00
20	Concessions et droits similaires	REORGANISATION SYSTEME INFORMATIQU - 155	0,00	25 100,00	25 100,00
21	Autre matériel informatique	REORGANISATION SYSTEME INFORMATIQU - 155	0,00	7 500,00	7 500,00
21	Bâtiments scolaires	TRAVAUX BATIMENTS ECOLES - 123	163 735,43	0,00	163 735,43
21	Autres	TRAVAUX BATIMENTS ECOLES - 123	125 981,60	0,00	125 981,60
23	Constructions	TRAVAUX BATIMENTS ECOLES - 123	3 432,00	0,00	3 432,00
23	Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	TRAVAUX BATIMENTS ECOLES - 123	729,60	0,00	729,60
20	Frais d'études	URBANISME - 158	0,00	150,00	150,00
	Totaux		**448 547,54**	**67 841,00**	**516 388,54**

Annexe n° 2. PROPOSITION DE BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2024

Proposition de budget (ou de budget rectifié)

Groupement de communes à fiscalité propre (CU,CA, CC et SAN) (BA) - ASST-CCMCA - (n° SIRET : 20006759300042)
- Exercice 2024 -

Section d'exploitation

Chap.	Dépenses	Propositions	Chap.	Recettes	Propositions
011	Charges à caractère général	381 007 €	013	Atténuations de charges	3 564 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	160 437 €	70	Ventes produits fabriqués, prestations	501 700 €
014	Atténuation de produits	0 €	73	Produits issus de la fiscalité	0 €
			74	Subventions d'exploitation	0 €
65	Autres charges de gestion courante	4 451 €	75	Autres produits de gestion courante	3 500 €
	Total des dépenses de gestion des services	**545 895 €**		**Total des recettes de gestion des services**	**508 764 €**
66	Charges financières	43 400 €	76	Produits financiers	0 €
67	Charges exceptionnelles	1 200 €	77	Produits exceptionnels	276 847 €
68	Dotations aux provisions et dépréciations	0 €	78	Reprises sur provisions et dépréciations	0 €
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0 €			
022	Dépenses imprévues d'exploitation	0 €			
	Total des dépenses réelles d'exploitation	**590 495 €**		**Total des recettes réelles d'exploitation**	**785 611 €**
023	Virement à la section d'investissement	0 €			
042	Opérat° ordre transfert entre sections	180 000 €	042	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	**180 000 €**		**Total des recettes d'ordre d'exploitation**	**0 €**
	TOTAL	**770 495 €**		**TOTAL**	**785 611 €**
D002	**Résultat reporté ou anticipé**	**15 117 €**	**R002**	**Résultat reporté ou anticipé**	**0 €**
	TOTAL des dépenses d'exploitation cumulées	**785 611 €**		**TOTAL des recettes d'exploitation cumulées**	**785 611 €**

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	**180 000 €**

Section d'investissement

Chap.	Dépenses	Propositions	Chap.	Recettes	Propositions
			13	Subventions d'investissement	107 758 €
			16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0 €
20	Immobilisations incorporelles	0 €	20	Immobilisations incorporelles	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	21	Immobilisations corporelles	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	22	Immobilisations reçues en affectation	0 €
23	Immobilisations en cours	0 €	23	Immobilisations en cours	0 €
	Total des opérations d'équipement	323 980 €			
	Total des dépenses d'équipement	**323 980 €**		**Total des recettes d'équipement**	**107 758 €**
10	Dotations, fond divers et réserves	0 €	10	Dot, fonds divers et réserves (hors 106)	42 000 €
			106	Réserves	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €			
16	Emprunts et dettes assimilées	82 000 €	165	Dépôts et cautionnements reçus	0 €
18	Compte de liaison: affectation à…	0 €	18	Compte de liaison: affectation à…	0 €
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0 €	26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	27	Autres immobilisations financières	0 €
020	Dépenses imprévues d'investissement	7 588 €			
	Total des dépenses financières	**89 588 €**		**Total des recettes financières**	**42 000 €**
4581	**Total des opé. pour compte de tiers**	**0 €**	**4582**	**Total des opé. pour compte de tiers**	0 €
	Total des dépenses réelles d'investissement	**413 567 €**		**Total des recettes réelles d'investissement**	**149 758 €**
			021	Virement de la section d'exploitation	0 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	040	Opérat° ordre transfert entre sections	180 000 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	041	Opérations patrimoniales	0 €
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	**0 €**		**Total des recettes d'ordre d'investissement**	**180 000 €**
	TOTAL	**413 567 €**		**TOTAL**	**329 758 €**
D001	**Solde d'exécution négatif reporté**	**0 €**	**R001**	**Solde d'exécution positif reporté ou anticipé**	**83 810 €**
	TOTAL des recettes d'investissement cumulées	**413 567 €**		**TOTAL des recettes d'investissement cumulées**	**413 567 €**

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'EXPLOITATION	**180 000 €**

Opérations d'équipement

			Proposition		
Chapitre	**Libellé**	**Opération**	**Restes à réaliser**	**Propositions nouvelles**	**Total**
20	Frais d'études	ETUDES ET DIAGNOSTIC - 101	1 440,00	16 160,00	17 600,00
20	Frais d'études	RESEAU SEPARATIF - 102	32 216,50	0,00	32 216,50
20	Frais d'études	RESEAU UNITAIRE - 103	0,00	700,00	700,00
20	Frais d'études	TRAITEMENT - 104	59 363,32	22 000,00	81 363,32
21	Terrains nus	TRAITEMENT - 104	900,00	11 600,00	12 500,00
23	Installations, matériel et outillage techniques	RESEAU SEPARATIF - 102	24 708,14	117 991,86	142 700,00
23	Installations, matériel et outillage techniques	TRAITEMENT - 104	0,00	35 800,00	35 800,00
20	Frais d'insertion	TRAITEMENT - 104	0,00	1 100,00	1 100,00
	Totaux		**118 627,96**	**205 351,86**	**323 979,82**

Annexe n° 3. PROPOSITION DE BUDGET ANNEXE DECHETS 2024

Proposition de budget (ou de budget rectifié)

Groupement de communes à fiscalité propre (CU,CA, CC et SAN) (BA) - DECHETS-CCMCA - (n° SIRET : 20006759300380)

- Exercice 2024 -

Section de fonctionnement

Chap.	Dépenses	Propositions	Chap.	Recettes	Propositions
011	Charges à caractère général	438 550 €	013	Atténuations de charges	0 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	49 100 €	016	APA	0 €
014	Atténuation de produits	1 774 009 €	017	RSA/Régularisation de RMI	0 €
016	APA	0 €	70	Produits des services, du domaine et ventes…	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	205 617 €	731	Fiscalité locale	2 162 856 €
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0 €	74	Dotations et participations	28 000 €
			75	Autres produits de gestion courante	280 517 €
	Total des dépenses de gestion courante	**2 467 276 €**		**Total des recettes de gestion courante**	**2 471 373 €**
66	Charges financières	0 €	76	Produits financiers	0 €
67	Charges spécifiques	0 €	77	Produits spécifiques	0 €
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0 €	78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0 €
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	**2 467 276 €**		**Total des recettes réelles de fonctionnement**	**2 471 373 €**
023	Virement à la section d'investissement	0 €			
042	Opérat° ordre transfert entre sections	5 000 €	042	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	**5 000 €**		**Total des recettes d'ordre de fonctionnement**	**0 €**
	TOTAL	**2 472 276 €**		**TOTAL**	**2 471 373 €**
D002	**Résultat reporté ou anticipé**	**0 €**	**R002**	**Résultat reporté ou anticipé**	**903 €**
	TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées	**2 472 276 €**		**TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées**	**2 472 276 €**

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	**5 000 €**

Section d'investissement

Chap.	Dépenses	Propositions	Chap.	Recettes	Propositions
018	RSA	0 €	018	RSA	0 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (hors opérations)	0 €	13	Subventions d'investissement reçues (sauf le 138)	0 €
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0 €	16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	0 €
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	2 000 €	20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0 €	204	Subventions d'équipement versées	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (hors opérations)	0 €	21	Immobilisations corporelles	0 €
	Total des opérations d'équipement	0 €	22	Immobilisations reçues en affectation	0 €
			23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0 €
	Total des dépenses d'équipement	**2 000 €**		**Total des recettes d'équipement**	**0 €**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	10	Dot, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 000 €
			1068	Excédent de fonct. capitalisés	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €	138	Autres subv. d'invest non transférables	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0 €	16_	Emprunts et dettes assimilées (Comptes 165, 166, 16449)	0 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	26	Particip. et créances rattachées	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	27	Autres immobilisations financières	0 €
			024	Produits des cessions d'immobilisations	0 €
	Total des dépenses financières	**0 €**		**Total des recettes financières**	**1 000 €**
45..1	Chapitres d'opé. pour compte de tiers	0 €	45..2	Chapitre des opé. pour compte de tiers	0 €
	Total des dépenses réelles d'investissement	**2 000 €**		**Total des recettes réelles d'investissement**	**1 000 €**
			021	Virement de la section de fonctionnement	0 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	040	Opérat° ordre transfert entre sections	5 000 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	041	Opérations patrimoniales	0 €
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	**0 €**		**Total des recettes d'ordre d'investissement**	**5 000 €**
	TOTAL	**2 000 €**		**TOTAL**	**6 000 €**
D001	**Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé**	**0 €**	**R001**	**Solde d'exécution positif reporté ou anticipé**	**2 116 €**
	TOTAL des dépenses d'investissement cumulées	**2 000 €**		**TOTAL des recettes d'investissement cumulées**	**8 116 €**

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	**5 000 €**

Annexe n° 4. PROPOSITION DE BUDGET ANNEXE LOCAUX NUS 2024

Proposition de budget (ou de budget rectifié)

Groupement de communes à fiscalité propre (CU,CA, CC et SAN) (BA) - LOCAUX NUS-CCMCA - (n° SIRET : 20006759300364)

- Exercice 2024 -

Section de fonctionnement

Chap.	Dépenses	Propositions	Chap.	Recettes	Propositions
011	Charges à caractère général	135 910 €	013	Atténuations de charges	0 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	0 €	016	APA	0 €
014	Atténuation de produits	0 €	017	RSA/Régularisation de RMI	0 €
016	APA	0 €	70	Produits des services, du domaine et ventes…	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	40 021 €	731	Fiscalité locale	0 €
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0 €	74	Dotations et participations	55 000 €
			75	Autres produits de gestion courante	384 764 €
	Total des dépenses de gestion courante	**175 931 €**		**Total des recettes de gestion courante**	**439 764 €**
66	Charges financières	23 200 €	76	Produits financiers	0 €
67	Charges spécifiques	0 €	77	Produits spécifiques	0 €
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0 €	78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0 €
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	**199 131 €**		**Total des recettes réelles de fonctionnement**	**439 764 €**
023	Virement à la section d'investissement	0 €			
042	Opérat° ordre transfert entre sections	260 000 €	042	Opérat° ordre transfert entre sections	54 000 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	**260 000 €**		**Total des recettes d'ordre de fonctionnement**	**54 000 €**
	TOTAL	**459 131 €**		**TOTAL**	**493 764 €**
D002	**Résultat reporté ou anticipé**	**34 633 €**	**R002**	**Résultat reporté ou anticipé**	**0 €**
	TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées	**493 764 €**		**TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées**	**493 764 €**

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	**206 000 €**

Section d'investissement

Chap.	Dépenses	Propositions	Chap.	Recettes	Propositions
018	RSA	0 €	018	RSA	0 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris	0 €	13	Subventions d'investissement reçues (sauf le 138)	0 €
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations)	0 €	16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	0 €
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations)	0 €	20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations)	0 €	204	Subventions d'équipement versées	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations)	0 €	21	Immobilisations corporelles	0 €
	Total des opérations d'équipement	13 182 €	22	Immobilisations reçues en affectation	0 €
			23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0 €
	Total des dépenses d'équipement	**13 182 €**		**Total des recettes d'équipement**	**0 €**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	10	Dot, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0 €
			1068	Excédent de fonct. capitalisés	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €	138	Autres subv. d'invest non transférables	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	111 601 €	16_	Emprunts et dettes assimilées (Comptes 165, 166, 16449)	200 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	26	Particip. et créances rattachées	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	27	Autres immobilisations financières	0 €
			024	Produits des cessions d'immobilisations	0 €
	Total des dépenses financières	**111 601 €**		**Total des recettes financières**	**200 €**
45..1	Chapitres d'opé. pour compte de tiers	0 €	45..2	Chapitre des opé. pour compte de tiers	0 €
	Total des dépenses réelles d'investissement	**124 783 €**		**Total des recettes réelles d'investissement**	**200 €**
			021	Virement de la section de fonctionnement	0 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	54 000 €	040	Opérat° ordre transfert entre sections	260 000 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	041	Opérations patrimoniales	0 €
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	**54 000 €**		**Total des recettes d'ordre d'investissement**	**260 000 €**
	TOTAL	**178 783 €**		**TOTAL**	**260 200 €**
D001	**Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé**	**0 €**	**R001**	**Solde d'exécution positif reporté ou anticipé**	**21 187 €**
	TOTAL des dépenses d'investissement cumulées	**178 783 €**		**TOTAL des recettes d'investissement cumulées**	**281 387 €**

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	**206 000 €**

Opérations d'équipement

Chapitre	Libellé	Opération	Proposition		
			Restes à réaliser	Propositions nouvelles	Total
20	Frais d'études	FILATURE DE ROUGNAT n°26	5 133,63	0,00	5 133,63
20	Frais d'études	INSTALLATION BRASSERIE ARTISANALE n°22	0,00	500,00	500,00
21	Autres agencements et aménagements	INSTALLATION BRASSERIE ARTISANALE n°22	0,00	5 800,00	5 800,00
21	Autres bâtiments privés	INSTALLATION BRASSERIE ARTISANALE n°22	1 748,56	0,00	1 748,56
	Totaux		**6 882,19**	**6 300,00**	**13 182,19**

Annexe n° 5. PROPOSITION DE BUDGET ANNEXE LOCAUX AMENAGES 2024

Proposition de budget (ou de budget rectifié)

Groupement de communes à fiscalité propre (CU,CA, CC et SAN) (BA) - LOCAUX AMENAGES-CCMCA - (n° SIRET : 20006759300356)

- Exercice 2024 -

Section de fonctionnement

Chap.	Dépenses	Propositions	Chap.	Recettes	Propositions
011	Charges à caractère général	9 004 €	013	Atténuations de charges	0 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	0 €	016	APA	0 €
014	Atténuation de produits	0 €	017	RSA/Régularisation de RMI	0 €
016	APA	0 €	70	Produits des services, du domaine et ventes…	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0 €	731	Fiscalité locale	0 €
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0 €	74	Dotations et participations	0 €
			75	Autres produits de gestion courante	19 763 €
	Total des dépenses de gestion courante	**9 004 €**		**Total des recettes de gestion courante**	**19 763 €**
66	Charges financières	3 100 €	76	Produits financiers	0 €
67	Charges spécifiques	0 €	77	Produits spécifiques	0 €
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0 €	78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0 €
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	**12 104 €**		**Total des recettes réelles de fonctionnement**	**19 763 €**
023	Virement à la section d'investissement	16 500 €			
042	Opérat° ordre transfert entre sections	9 000 €	042	Opérat° ordre transfert entre sections	5 200 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	**25 500 €**		**Total des recettes d'ordre de fonctionnement**	**5 200 €**
	TOTAL	**37 604 €**		**TOTAL**	**24 963 €**
D002	**Résultat reporté ou anticipé**	**0 €**	**R002**	**Résultat reporté ou anticipé**	**31 452 €**
	TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées	**37 604 €**		**TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées**	**56 415 €**

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	**20 300 €**

Section d'investissement

Chap.	Dépenses	Propositions	Chap.	Recettes	Propositions
018	RSA	0 €	018	RSA	0 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (hors opérations)	0 €	13	Subventions d'investissement reçues (sauf le 138)	0 €
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0 €	16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	0 €
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	3 500 €	20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0 €	204	Subventions d'équipement versées	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (hors opérations)	0 €	21	Immobilisations corporelles	0 €
	Total des opérations d'équipement	0 €	22	Immobilisations reçues en affectation	0 €
			23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0 €
	Total des dépenses d'équipement	**3 500 €**		**Total des recettes d'équipement**	**0 €**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	10	Dot, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0 €
			1068	Excédent de fonct. capitalisés	39 872 €
13	Subventions d'investissement	0 €	138	Autres subv. d'invest non transférables	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	16 800 €	16_	Emprunts et dettes assimilées (Comptes 165, 166, 16449)	0 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	26	Particip. et créances rattachées	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	27	Autres immobilisations financières	0 €
			024	Produits des cessions d'immobilisations	0 €
	Total des dépenses financières	**16 800 €**		**Total des recettes financières**	**39 872 €**
45..1	Chapitres d'opé. pour compte de tiers	0 €	45..2	Chapitre des opé. pour compte de tiers	0 €
	Total des dépenses réelles d'investissement	**20 300 €**		**Total des recettes réelles d'investissement**	**39 872 €**
			021	Virement de la section de fonctionnement	16 500 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	5 200 €	040	Opérat° ordre transfert entre sections	9 000 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	041	Opérations patrimoniales	0 €
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	**5 200 €**		**Total des recettes d'ordre d'investissement**	**25 500 €**
	TOTAL	**25 500 €**		**TOTAL**	**65 372 €**
D001	**Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé**	**39 872 €**	**R001**	**Solde d'exécution positif reporté ou anticipé**	**0 €**
	TOTAL des dépenses d'investissement cumulées	**65 372 €**		**TOTAL des recettes d'investissement cumulées**	**65 372 €**

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	**20 300 €**

Annexe n° 6. PROPOSITION DE BUDGET ANNEXE LA NAUTE 2024

Proposition de budget (ou de budget rectifié)

Groupement de communes à fiscalité propre (CU,CA, CC et SAN) (BA) - LA NAUTE-CCMCA - (n° SIRET : 20006759300026)

- Exercice 2024 -

Section de fonctionnement

Chap.	Dépenses	Propositions	Chap.	Recettes	Propositions
011	Charges à caractère général	27 700 €	013	Atténuations de charges	0 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	0 €	016	APA	0 €
014	Atténuation de produits	0 €	017	RSA/Régularisation de RMI	0 €
016	APA	0 €	70	Produits des services, du domaine et ventes…	0 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	0 €	731	Fiscalité locale	0 €
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0 €	74	Dotations et participations	0 €
			75	Autres produits de gestion courante	62 874 €
	Total des dépenses de gestion courante	**27 700 €**		**Total des recettes de gestion courante**	**62 874 €**
66	Charges financières	3 900 €	76	Produits financiers	0 €
67	Charges spécifiques	0 €	77	Produits spécifiques	0 €
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0 €	78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0 €
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	**31 600 €**		**Total des recettes réelles de fonctionnement**	**62 874 €**
023	Virement à la section d'investissement	0 €			
042	Opérat° ordre transfert entre sections	55 000 €	042	Opérat° ordre transfert entre sections	25 000 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	**55 000 €**		**Total des recettes d'ordre de fonctionnement**	**25 000 €**
	TOTAL	**86 600 €**		**TOTAL**	**87 874 €**
D002	**Résultat reporté ou anticipé**	**1 275 €**	**R002**	**Résultat reporté ou anticipé**	**0 €**
	TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées	**87 874 €**		**TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées**	**87 874 €**

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	**30 000 €**

Section d'investissement

Chap.	Dépenses	Propositions	Chap.	Recettes	Propositions
018	RSA	0 €	018	RSA	0 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris	0 €	13	Subventions d'investissement reçues (sauf le 138)	0 €
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations)	0 €	16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	0 €
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations)	0 €	20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations)	0 €	204	Subventions d'équipement versées	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations)	0 €	21	Immobilisations corporelles	0 €
	Total des opérations d'équipement	7 000 €	22	Immobilisations reçues en affectation	0 €
			23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0 €
	Total des dépenses d'équipement	**7 000 €**		**Total des recettes d'équipement**	**0 €**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	10	Dot, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0 €
			1068	Excédent de fonct. capitalisés	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €	138	Autres subv. d'invest non transférables	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	9 000 €	16_	Emprunts et dettes assimilées (Comptes 165, 166, 16449)	0 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	26	Particip. et créances rattachées	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	27	Autres immobilisations financières	0 €
			024	Produits des cessions d'immobilisations	0 €
	Total des dépenses financières	**9 000 €**		**Total des recettes financières**	**0 €**
45..1	Chapitres d'opé. pour compte de tiers	0 €	45..2	Chapitre des opé. pour compte de tiers	0 €
	Total des dépenses réelles d'investissement	**16 000 €**		**Total des recettes réelles d'investissement**	**0 €**
			021	Virement de la section de fonctionnement	0 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	25 000 €	040	Opérat° ordre transfert entre sections	55 000 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	041	Opérations patrimoniales	0 €
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	**25 000 €**		**Total des recettes d'ordre d'investissement**	**55 000 €**
	TOTAL	**41 000 €**		**TOTAL**	**55 000 €**
D001	**Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé**	**0 €**	**R001**	**Solde d'exécution positif reporté ou anticipé**	**124 469 €**
	TOTAL des dépenses d'investissement cumulées	**41 000 €**		**TOTAL des recettes d'investissement cumulées**	**179 469 €**

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	**30 000 €**

Opérations d'équipement

			Propositin		
Chapitre	**Libellé**	**Opération**	**Restes à réaliser**	**Propositions nouvelles**	**Total**
20	Frais d'études	TRAVAUX LA NAUTE	0,00	5 000,00	5 000,00
21	Installations générales, agencements et aménagements divers	ETANG DE LA NAUTE N°20	0,00	2 000,00	2 000,00
	Totaux		**0,00**	**7 000,00**	**7 000,00**

PROJET

Annexe n° 7. PROPOSITION DE BUDGET ANNEXE SPANC 2024

Proposition de budget (ou de budget rectifié)

Groupement de communes à fiscalité propre (CU,CA, CC et SAN) (BA) - SPANC-CCMCA - (n° SIRET : 20006759300133)
- Exercice 2024 -

Section d'exploitation

Chap.	Dépenses	Propositions	Chap.	Recettes	Propositions
011	Charges à caractère général	16 842 €	013	Atténuations de charges	0 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	71 950 €	70	Ventes produits fabriqués, prestations	67 582 €
014	Atténuation de produits	0 €	73	Produits issus de la fiscalité	0 €
			74	Subventions d'exploitation	0 €
65	Autres charges de gestion courante	1 000 €	75	Autres produits de gestion courante	16 000 €
	Total des dépenses de gestion des services	**89 792 €**		**Total des recettes de gestion des services**	**83 582 €**
66	Charges financières	170 €	76	Produits financiers	0 €
67	Charges exceptionnelles	0 €	77	Produits exceptionnels	65 441 €
68	Dotations aux provisions et dépréciations	0 €	78	Reprises sur provisions et dépréciations	0 €
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0 €			
022	Dépenses imprévues d'exploitation	0 €			
	Total des dépenses réelles d'exploitation	**89 962 €**		**Total des recettes réelles d'exploitation**	**149 023 €**
023	Virement à la section d'investissement	0 €			
042	Opérat° ordre transfert entre sections	9 000 €	042	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	**9 000 €**		**Total des recettes d'ordre d'exploitation**	**0 €**
	TOTAL	**98 962 €**		**TOTAL**	**149 023 €**
D002	**Résultat reporté ou anticipé**	**50 061 €**	**R002**	**Résultat reporté ou anticipé**	**0 €**
	TOTAL des dépenses d'exploitation cumulées	**149 023 €**		**TOTAL des recettes d'exploitation cumulées**	**149 023 €**

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	**9 000 €**

Section d'investissement

Chap.	Dépenses	Propositions	Chap.	Recettes	Propositions
			13	Subventions d'investissement	0 €
			16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0 €
20	Immobilisations incorporelles	0 €	20	Immobilisations incorporelles	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	21	Immobilisations corporelles	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	22	Immobilisations reçues en affectation	0 €
23	Immobilisations en cours	0 €	23	Immobilisations en cours	0 €
	Total des opérations d'équipement	0 €			
	Total des dépenses d'équipement	**0 €**		**Total des recettes d'équipement**	**0 €**
10	Dotations, fond divers et réserves	0 €	10	Dot, fonds divers et réserves (hors 106)	0 €
			106	Réserves	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €			
16	Emprunts et dettes assimilées	5 000 €	165	Dépôts et cautionnements reçus	0 €
18	Compte de liaison: affectation à…	0 €	18	Compte de liaison: affectation à…	0 €
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0 €	26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	27	Autres immobilisations financières	0 €
020	Dépenses imprévues d'investissement	400 €			
	Total des dépenses financières	**5 400 €**		**Total des recettes financières**	**0 €**
4581	**Total des opé. pour compte de tiers**	**0 €**	**4582**	**Total des opé. pour compte de tiers**	0 €
	Total des dépenses réelles d'investissement	**5 400 €**		**Total des recettes réelles d'investissement**	**0 €**
			021	Virement de la section d'exploitation	0 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	040	Opérat° ordre transfert entre sections	9 000 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	041	Opérations patrimoniales	0 €
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	**0 €**		**Total des recettes d'ordre d'investissement**	**9 000 €**
	TOTAL	**5 400 €**		**TOTAL**	**9 000 €**
D001	**Solde d'exécution négatif reporté**	**0 €**	**R001**	**Solde d'exécution positif reporté ou anticipé**	**6 548 €**
	TOTAL des recettes d'investissement cumulées	**5 400 €**		**TOTAL des recettes d'investissement cumulées**	**15 548 €**

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'EXPLOITATION	**9 000 €**

Annexe n° 8. PROPOSITION DE BUDGET ANNEXE GEMAPI 2024

Proposition de budget (ou de budget rectifié)

Groupement de communes à fiscalité propre (CU,CA, CC et SAN) (BA) - GEMAPI-CCMCA - (n° SIRET : 20006759300372)

- Exercice 2024 -

Section de fonctionnement

Chap.	Dépenses	Propositions	Chap.	Recettes	Propositions
011	Charges à caractère général	168 993 €	013	Atténuations de charges	0 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	88 279 €	016	APA	0 €
014	Atténuation de produits	2 000 €	017	RSA/Régularisation de RMI	0 €
016	APA	0 €	70	Produits des services, du domaine et ventes…	78 278 €
017	RSA/Régularisation de RMI	0 €	73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0 €
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	53 700 €	731	Fiscalité locale	45 000 €
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0 €	74	Dotations et participations	10 173 €
			75	Autres produits de gestion courante	0 €
	Total des dépenses de gestion courante	**312 972 €**		**Total des recettes de gestion courante**	**133 451 €**
66	Charges financières	0 €	76	Produits financiers	0 €
67	Charges spécifiques	0 €	77	Produits spécifiques	0 €
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires)	0 €	78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires)	0 €
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	**312 972 €**		**Total des recettes réelles de fonctionnement**	**133 451 €**
023	Virement à la section d'investissement	0 €			
042	Opérat° ordre transfert entre sections	3 000 €	042	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	**3 000 €**		**Total des recettes d'ordre de fonctionnement**	**0 €**
	TOTAL	**315 972 €**		**TOTAL**	**133 451 €**
D002	**Résultat reporté ou anticipé**	**0 €**	**R002**	**Résultat reporté ou anticipé**	**182 522 €**
	TOTAL des dépenses de fonctionnement cumulées	**315 972 €**		**TOTAL des recettes de fonctionnement cumulées**	**315 972 €**

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	**3 000 €**

Section d'investissement

Chap.	Dépenses	Propositions	Chap.	Recettes	Propositions
018	RSA	0 €	018	RSA	0 €
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (hors opérations)	0 €	13	Subventions d'investissement reçues (sauf le 138)	0 €
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0 €	16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165, 166, 16449)	0 €
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0 €	20	Immobilisations incorporelles (hors 204)	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0 €	204	Subventions d'équipement versées	0 €
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (hors opérations)	0 €	21	Immobilisations corporelles	0 €
	Total des opérations d'équipement	20 000 €	22	Immobilisations reçues en affectation	0 €
			23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0 €
	Total des dépenses d'équipement	**20 000 €**		**Total des recettes d'équipement**	**0 €**
10	Dotations, fonds divers et réserves	0 €	10	Dot, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0 €
			1068	Excédent de fonct. capitalisés	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €	138	Autres subv. d'invest non transférables	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	0 €	16_	Emprunts et dettes assimilées (Comptes 165, 166, 16449)	0 €
18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €	18	Compte de liaison: affectation (BA, régie)	0 €
26	Particip. et créances rattachées	0 €	26	Particip. et créances rattachées	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	27	Autres immobilisations financières	0 €
			024	Produits des cessions d'immobilisations	0 €
	Total des dépenses financières	**0 €**		**Total des recettes financières**	**0 €**
45..1	Chapitres d'opé. pour compte de tiers	249 691 €	45..2	Chapitre des opé. pour compte de tiers	249 691 €
	Total des dépenses réelles d'investissement	**269 691 €**		**Total des recettes réelles d'investissement**	**249 691 €**
			021	Virement de la section de fonctionnement	0 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0 €	040	Opérat° ordre transfert entre sections	3 000 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	041	Opérations patrimoniales	0 €
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	**0 €**		**Total des recettes d'ordre d'investissement**	**3 000 €**
	TOTAL	**269 691 €**		**TOTAL**	**252 691 €**
D001	**Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé**	**0 €**	**R001**	**Solde d'exécution positif reporté ou anticipé**	**98 354 €**
	TOTAL des dépenses d'investissement cumulées	**269 691 €**		**TOTAL des recettes d'investissement cumulées**	**351 045 €**

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	**3 000 €**

Opérations d'équipement

			Proposition		
Chapitre	**Libellé**	**Opération**	**Restes à réaliser**	**Propositions nouvelles**	**Total**
21	Autres matériels de transport	ACHAT DE MATERIEL	0,00	20 000,00	20 000,00
	Totaux		**0,00**	**20 000,00**	**20 000,00**

Annexe n° 9. PROPOSITION DE BUDGET ANNEXE VENTE CARBURANTS 2024

Proposition de budget (ou de budget rectifié)

Groupement de communes à fiscalité propre (CU,CA, CC et SAN) (BA) - VENTE CARBURANTS-CCMCA - (n° SIRET : 20006759300398)
- Exercice 2024 -

Section d'exploitation

Chap.	Dépenses	Propositions	Chap.	Recettes	Propositions
011	Charges à caractère général	202 970 €	013	Atténuations de charges	0 €
012	Charges de personnel, frais assimilés	0 €	70	Ventes produits fabriqués, prestations	211 814 €
014	Atténuation de produits	0 €	73	Produits issus de la fiscalité	0 €
			74	Subventions d'exploitation	0 €
65	Autres charges de gestion courante	0 €	75	Autres produits de gestion courante	0 €
	Total des dépenses de gestion des services	**202 970 €**		**Total des recettes de gestion des services**	**211 814 €**
66	Charges financières	0 €	76	Produits financiers	0 €
67	Charges exceptionnelles	0 €	77	Produits exceptionnels	16 414 €
68	Dotations aux provisions et dépréciations	0 €	78	Reprises sur provisions et dépréciations	0 €
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés	0 €			
022	Dépenses imprévues d'exploitation	0 €			
	Total des dépenses réelles d'exploitation	**202 970 €**		**Total des recettes réelles d'exploitation**	**228 228 €**
023	Virement à la section d'investissement	0 €			
042	Opérat° ordre transfert entre sections	8 000 €	042	Opérat° ordre transfert entre sections	1 700 €
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €	043	Opérat° ordre intérieur de la section	0 €
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	**8 000 €**		**Total des recettes d'ordre d'exploitation**	**1 700 €**
	TOTAL	**210 970 €**		**TOTAL**	**229 928 €**
D002	**Résultat reporté ou anticipé**	**18 957 €**	**R002**	**Résultat reporté ou anticipé**	**0 €**
	TOTAL des dépenses d'exploitation cumulées	**229 927 €**		**TOTAL des recettes d'exploitation cumulées**	**229 928 €**

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	**6 300 €**

Section d'investissement

Chap.	Dépenses	Propositions	Chap.	Recettes	Propositions
			13	Subventions d'investissement	0 €
			16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0 €
20	Immobilisations incorporelles	0 €	20	Immobilisations incorporelles	0 €
21	Immobilisations corporelles	0 €	21	Immobilisations corporelles	0 €
22	Immobilisations reçues en affectation	0 €	22	Immobilisations reçues en affectation	0 €
23	Immobilisations en cours	0 €	23	Immobilisations en cours	0 €
	Total des opérations d'équipement	10 069 €			
	Total des dépenses d'équipement	**10 069 €**		**Total des recettes d'équipement**	**0 €**
10	Dotations, fond divers et réserves	0 €	10	Dot, fonds divers et réserves (hors 106)	0 €
			106	Réserves	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €			
16	Emprunts et dettes assimilées	0 €	165	Dépôts et cautionnements reçus	0 €
18	Compte de liaison: affectation à…	0 €	18	Compte de liaison: affectation à…	0 €
26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0 €	26	Particip. et créances rattachées à des particip.	0 €
27	Autres immobilisations financières	0 €	27	Autres immobilisations financières	0 €
020	Dépenses imprévues d'investissement	800 €			
	Total des dépenses financières	**800 €**		**Total des recettes financières**	**0 €**
4581	**Total des opé. pour compte de tiers**	**0 €**	**4582**	**Total des opé. pour compte de tiers**	0 €
	Total des dépenses réelles d'investissement	**10 869 €**		**Total des recettes réelles d'investissement**	**0 €**
			021	Virement de la section d'exploitation	0 €
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 700 €	040	Opérat° ordre transfert entre sections	8 000 €
041	Opérations patrimoniales	0 €	041	Opérations patrimoniales	0 €
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	**1 700 €**		**Total des recettes d'ordre d'investissement**	**8 000 €**
	TOTAL	**12 569 €**		**TOTAL**	**8 000 €**
D001	**Solde d'exécution négatif reporté**	**0 €**	**R001**	**Solde d'exécution positif reporté ou anticipé**	**57 769 €**
	TOTAL des recettes d'investissement cumulées	**12 569 €**		**TOTAL des recettes d'investissement cumulées**	**65 769 €**

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'EXPLOITATION	**6 300 €**

Opérations d'équipement

			Proposition		
Chapitre	**Libellé**	**Opération**	**Restes à réaliser**	**Propositions nouvelles**	**Total**
21	Installations générales - agencements - aménagements des constructions	STATION SERVICE PEYRAT LA NONIERE	0,00	1 000,00	1 000,00
21	Autres	STATION SERVICE BELLEGARDE EN MARCH	0,00	9 068,71	9 068,71
	Totaux		**0,00**	**10 068,71**	**10 068,71**